

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2018

---

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS1441

présenté par  
Mme Elimas, rapporteure

-----

### ARTICLE 60

Au début de la première phrase de l'alinéa 7, après le mot :

« droit »,

insérer les mots :

« de communication ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.